

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Lachine a modifié le lieu de la séance ordinaire prévue le lundi 4 mai 2026, à 19 h, tel qu'autorisé par la résolution modifiant la résolution CA25 19 0330 adoptant le calendrier des séances pour l'année 2026.

En conséquence, la séance du 4 mai 2026 se tiendra dans la salle Léo-Pétrin de l'école Martin-Bélanger, située au **29, avenue Ouellette, Montréal (Québec)**.

L'ordre du jour de la séance ordinaire sera disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **3 mars 2026**.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant *la modification du lieu de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 4 mai 2026*.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 3 mars 2026

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
